

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT MARTIN LESTRA**

Séance du 17 Février 2022

**Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 14
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13**

*L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de **Monsieur Yves GRANDRIEUX**, Maire.*

Date de la convocation: 10/02/2022

Présents: GRANDRIEUX Yves, CROZIER Daniel, CHAVAND Gilbert, TARDY Marie-Laure, COTTANCIN Annie, MIRANDON Frédérique, BERTHET Thibaut, RAMBAUD Christian, GEAY Clément, NOTIN Vital, BRUYERE Roland, SOUVETON Patricia, VINCENT Tanguy

Absents avec excuse : SAMOUILLE Elisabeth,

Secrétaire de Séance : TARDY Marie-Laure

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 JANVIER 2022 :

Le conseil municipal approuve et signe le compte-rendu de la réunion du 20 Janvier 2022.

DELIBERATIONS :

* Microcrèche

4 délibérations seront prises concernant

* le contrôle technique de la construction

* le choix de la Mission SPS

* le choix de l'étude de sol

* Demande de subvention de Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 (DSIL) au titre de l'Opération suivante : Réalisation d'Hébergements et d'Equipements Publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

* Motion en faveur du CH du Forez

Monsieur le Maire propose au conseil municipal une motion en faveur du CH du Forez. Une délibération sera prise à ce sujet.

* SIEL :

Une délibération sera prise pour faire déplacer le candélabre situé à côté de l'école Privée et passer 4 têtes de candélabres en LED, Route d'Essertines.

* Vente terrain SCI HUMAN SERVICES :

Une délibération sera prise afin d'officialiser la vente entre la Commune et la SCI DES GOUTTES d'une partie de voie communale d'environ 121m² (VC n°7), au prix de 1€ le m².

L'intégralité des frais de bornage et d'acquisition sont à la charge de l'acquéreur.

Commissions :

* Déchets :

Frédérique MIRANDON explique qu'une intervention de la CCFE sur la commune devrait avoir lieu le 23 avril 2022, afin d'expliquer aux habitants comment bien effectuer le tri sélectif.

DIVERS :

Vœux du Maire :

La cérémonie des vœux du Maire aux habitants aura lieu le SAMEDI 05 MARS à 18h à la salle d'animation. Les bébés nés en 2021 seront mis à l'honneur. Un apéritif suivra la cérémonie. Le passe vaccinal sera exigé à toutes les personnes entrant dans la salle.

Microcrèche

Une réunion du guichet unique a eu lieu à la Mairie de St Martin Lestra le vendredi 11 février. La CAF, le RAM, la Commission Petite Enfance de la CCFE et les communes de Saint Martin et Saint Barthélémy Lestra étaient représentés.

Des modifications ont été apportées à la première esquisse transmise de Charlotte DALVERNY.

Travaux « Espace associatif »:

Les travaux des studios et la salle associative sont terminés. Les locaux ont été aménagés.

Un devis pour la pose de pavés devant l'entrée de la salle associative a été demandé à l'entreprise CHERBLANC.

Celui-ci s'élève à 6594€ HT.

Place de la Guillotière :

L'entreprise PONTILLE a débuté les travaux d'aménagement du futur parking avec la pose de pavés filtrants avant de faire la bande de roulement.

Trottoirs le long de la RD 89 :

L'entreprise VIANNAY a débuté les travaux de construction des trottoirs le long de la RD89.

La durée des travaux est estimée à 4 semaines.

Trompe l'œil :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet réalisé par Monsieur Raphaël GUICHARD concernant le futur trompe l'œil.

Celui-ci sera réalisé vers l'entrée de l'Espace Associatif, sur le mur de Mr RONZON qui a accepté le décor.

Fleurissement

La cérémonie départementale aura lieu le Vendredi 15 Avril à 15h à Balbigny.

Yves GRANDRIEUX, Christian RAMBAUD et Elisabeth SAMOILLER seront présents pour représenter la commune.

Label Villes et Villages fleuris:

Changement de date pour la remise des prix. La cérémonie aura lieu le 29 Mars 2022 à Lyon à 13h30.

Yves GRANDRIEUX (Maire), Elisabeth SAMOILLER (adjointe), Christian RAMBAUD (élu) et Robert DUMAS (ancien conseiller municipal) seront présents.

Commémoration du 19 Mars 1962 :

Elle aura lieu le samedi 19 mars. Elle débutera à 10h30 à Saint Martin Lestra avec un dépôt de gerbe, puis à Saint Barthélémy Lestra à 11h00.

Tri sélectif :

La municipalité souhaite rappeler aux habitants que les conteneurs pour le tri sont installés sur notre commune. Ils permettent de déposer les verres, les emballages et le papier.

Les cartons et autres objets sont à déposer à la déchetterie.

La prochaine réunion aura lieu le 15 Mars 2022

Y.GRANDRIEUX

D.CROZIER

G.CHAVAND

M.L.TARDY

R.BRUYERE

T.VINCENT

A.COTTANCIN

F.MIRANDON

T.BERTHET

C.RAMBAUD

C.GEAY

V.NOTIN

P.SOUVETON